



Mardi 8 avril 2014

Ma confiance n'est pas aveugle...

Le mardi 8 avril, à l'issue du discours de politique générale devant les députés, j'ai décidé de voter la confiance à l'égard du nouveau premier ministre. Mais je reste méfiant tant vis-à-vis du pacte de responsabilité sans contreparties garanties que de l'annonce de la réduction massive des dépenses publiques qui ne favorisera pas le retour de la croissance.

Ma confiance n'est donc pas un blanc-seing à la politique qui sera engagée par le nouveau gouvernement.

La sanction subie à l'occasion des élections municipales a une signification claire. Durant les deux premières années du quinquennat, nous n'avons pas réussi à inverser la courbe du chômage et la question du pouvoir d'achat des salariés et des ménages est aussi un sujet de mécontentement pour une grande partie de la population. La seule baisse des cotisations sociales à l'endroit des entreprises ne servira à rien si, en parallèle, ne sont pas définies des contreparties liées à l'emploi.

Je crains également que le financement de ce dispositif porte principalement atteinte à nos services publics ainsi qu'au financement de la recherche et de l'innovation indispensables pour renforcer notre industrie et notre compétitivité. Que des coupes budgétaires drastiques soient pratiquées sur notre modèle de protection sociale, mais également sur le fonctionnement de nos collectivités locales. Que par la volonté d'une Commission européenne engoncée dans ses directives austéritaires, la France finisse par abandonner un modèle social qui a pourtant prouvé son utilité en période de crise. Ces difficultés seront d'autant plus exacerbées que la politique monétaire restrictive de la Banque centrale européenne (BCE) maintient l'euro à un niveau trop élevé, ce qui pénalise nos exportations.

Les Français et leurs représentants ont désormais besoin d'actes et de garanties. C'est le travail que nous souhaitons mener avec les parlementaires qui ont co-signé le contrat de majorité afin de réorienter la politique économique de la France et de revaloriser le rôle du Parlement dans l'élaboration des réformes et la conduite de la politique nationale. Faute de quoi la confiance se transformera en défiance.